

# Avant-propos

**D**ans le cadre d'un pilotage stratégique de ses actions, l'Établissement Public Foncier (EPF) de Provence-Alpes-Côte d'Azur souhaite pouvoir s'appuyer sur une cartographie des territoires lui permettant d'évaluer et de faire partager la pertinence de ses zones d'intervention.

La localisation fine des principales zones où se concentre l'activité économique, l'identification de leur spécialisation sectorielle et du nombre d'emplois correspondant sont en effet des éléments d'appréciation qui peuvent contribuer à raffermir l'opportunité de ses projets d'interventions. Ils représentent en effet des arguments potentiels pour la mise en œuvre de politiques foncières anticipatrices dans le champ de l'économie. Pour l'EPF de Paca, l'enjeu est de reconstituer une offre foncière économique, dont un des effets attendus serait de « fluidifier » le parcours résidentiel des entreprises.

Après trois précédentes publications sur les territoires de la métropole Aix-Marseille-Provence, de l'aire azurée et du Vaucluse, l'objectif du présent dossier est d'identifier, de cartographier et de spécifier les principales zones de concentration de l'emploi salarié dans le Var.

# Sommaire

<b>Avant-propos</b>	<b>3</b>
<b>9 zones de concentration de l'emploi salarié privé dans le Var</b>	<b>7</b>
<b>1. Trois zones principalement commerciales</b>	<b>8</b>
Zone 1 : La Valette-du-Var - La Garde - La Farlède	8
Zone 2 : Fréjus - Puget-sur-Argens - Secteur RDN7	10
Zone 3 : Ollioules	12
<b>2. Trois zones en milieu urbain, orientées vers les services à la population</b>	<b>14</b>
Zone 4 : Toulon	14
Zone 5 : Fréjus - Saint-Raphaël	16
Zone 6 : Hyères	18
<b>3. Une zone orientée vers les activités spécialisées, scientifiques et techniques et la construction</b>	<b>20</b>
Zone 7 : Six-Fours-les-Plages - La-Seyne-sur-Mer	20
<b>4. Une zone orientée vers les activités financières et d'assurance</b>	<b>22</b>
Zone 8 : Draguignan	22
<b>5. Une zone sans spécificité</b>	<b>24</b>
Zone 9 : Brignoles	24
<b>5 zones « complémentaires », comptant entre 1 300 et 2 000 emplois</b>	<b>27</b>
<b>6. Une zone orientée vers les services à la population et le commerce</b>	<b>28</b>
Zone 10 : Saint-Maximin-la-Sainte-Baume	28
<b>7. Une zone orientée vers l'hébergement, la restauration et le commerce</b>	<b>30</b>
Zone 11 : Saint-Tropez	30
<b>8. Une zone orientée vers le transport et la logistique</b>	<b>32</b>
Zone 12 : Brignoles - Nicopolis	32
<b>9. Une zone industrielle</b>	<b>34</b>
Zone 13 : Signes - Parc d'activités	34
<b>10. Une zone orientée vers le commerce et la construction</b>	<b>36</b>
Zone 14 : Fréjus-Capitou Sud	36
<b>Industrie - Construction - Transport-Entreposage : 4 zones de concentration de l'emploi salarié de ces trois secteurs dans le Var</b>	<b>39</b>
<b>Sources – Méthode – Définitions</b>	<b>43</b>